Ministère de la Culture

FORMULAIRE D'ADHÉSION À LA CHARTE DE DÉONTOLOGIE

pour les structures culturelles

La structure culturelle PROJETEN,

ayant son siège social à l'adresse 34, rue du Baumbusch L-8213 Mamer, Luxembourg,

enregistrée auprès du Registre de Commerce et des Sociétés sous le numéro F9130,

(à biffer si non applicable), représentée par Monsieur Pascal Roussel,

actuellement en fonction, déclare par la présente adhérer à la Charte de déontologie pour les structures culturelles publiée publiée par le ministère de la Culture.

Par cette adhésion, la structure culturelle s'engage à appliquer les principes énoncés par la Charte de déontologie et à mettre en œuvre l'ensemble des recommandations contenues dans celle-ci.

Nom:	Pascal Roussel	Nom:	Stéphane Roussel
Fonction:	Président	Fonction:	Directeur artistique
Date:	le 23 juin 2022		
Cachet:			

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de la Culture